COMMENT VERSER

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Nouveau en 2023

La collecte des contributions de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage par l'Urssaf a débuté en janvier 2022. L'ensemble des déclarations se fait via la DSN.

Notre structure est éligible au versement de la quotepart de 13% relevant des dépenses libératoires.

Cap emploi Savoie Haute-Savoie
Association AGIR'H
24 Rue Aristide Bergès - 73000 CHAMBERY
Tél. : 09 70 19 26 09
SIRET : 33246958400053
ROLLAND Lionel, Directeur
https://www.capemploi-73-74.com/
contact@capemploi73-74.com

Vos coordonnées

Raison sociale :

SIRET :

NOM :

Prénom :

Fonction :

Tél. :

Email :

Montant : €

La plateforme Soltéa sera accessible aux entreprises du 25 mai au 7 septembre 2023.

Vous pourrez désigner votre bénéficiaire pendant cette période.

formulaire à renvoyer à l'adresse mail : contact@capemploi73-74.com

Merci pour votre contribution à une société plus inclusive
Merci pour votre confiance

agir H à chaque situation, un accompagnement à la carte

CAP EMPLOI

24 rue Aristide Bergès – 73000 Chambéry
04 79 84 35 70 - www.agir-h.org
Siret : 332 469 584 00053
Déclaration d'activité : 82 73 0027773
Société Générale
IBAN : FR76 3000 3035 7900 0500 0475 908
Code BIC : SOGEFRPP